

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Madame Ginette Legault nommée directrice générale du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

Montréal, le 26 avril 2019 – Le président du Conseil d'administration du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), monsieur Michel Patry, directeur de HEC Montréal, est heureux d'annoncer la nomination de madame Ginette Legault au poste de directrice générale du BCI. Son entrée en fonction aura lieu le 6 mai prochain, pour un mandat de trois ans.

Titulaire d'un baccalauréat, d'une maîtrise et d'un doctorat en science politique et *fellow* de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec, madame Legault a une vaste expérience du secteur de l'enseignement supérieur ayant occupé une variété de postes dans le milieu universitaire, en particulier à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en tant qu'administratrice de la recherche, professeure titulaire au Département d'organisation et ressources humaines, vice-rectrice aux ressources humaines et doyenne de l'École des sciences de la gestion ainsi qu'à l'Université TÉLUQ à titre de rectrice et, entre autres, membre du Conseil d'administration du BCI. Elle a également œuvré comme sous-ministre adjointe à l'enseignement supérieur au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), puis a poursuivi sa carrière comme associée-conseil à la firme Credo.

« En tant qu'universitaire et gestionnaire, je suis honorée de prendre la direction d'une organisation qui rassemble et appuie toutes les universités québécoises depuis plus de 50 ans », a déclaré madame Legault.

« Je suis persuadé que madame Legault saura apporter une précieuse contribution au BCI et aux établissements universitaires afin de les accompagner à relever de nombreux défis, au bénéfice de la société québécoise », a déclaré monsieur Michel Patry. « Sa grande expérience du milieu universitaire constitue un atout majeur dans ses nouvelles fonctions de directrice générale du BCI ».

À propos du BCI

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) est un organisme qui regroupe les établissements universitaires québécois. Forum d'échanges et de concertation, le BCI effectue une vigie et des analyses et fait des représentations auprès des autorités gouvernementales, ainsi qu'auprès d'autres organismes et du grand public. Le BCI joue un rôle essentiel dans l'optimisation des ressources que le Québec investit dans l'enseignement et la recherche de niveau universitaire.

-30-

Source : Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

Renseignements :

Bureau de coopération interuniversitaire
514 288.8524, poste 219
presidence-ca@bci-qc.ca
<http://www.bci-qc.ca/>